

- Catégorie(s) :
- ✓ Procédures buccodentaires
 - ✓ Équipements de protection individuels
 - ✓ Organisation des services dentaires

**COVID-19 - PROCÉDURES BUCCODENTAIRES PHASE 6 :
PRESTATION DES SERVICES BUCCODENTAIRES**

**Remplace directive
no DGAUMIP-027
(29 juillet 2022)**

Expéditeur : Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) – Direction générale adjointe des services hospitaliers, du médicament et de la pertinence clinique (DGASHMPC)



Destinataire : – Ensemble des ordres professionnels dentaires et les PDG et DG des établissements publics du RSSS (tous)

Directive

Objet :	Voici les changements apportés à la version actuelle des directives « COVID-19 – Procédures buccodentaires phase 6 – prestation de services buccodentaires en contexte de pandémie » : <ul style="list-style-type: none"> • Simplification du processus de triage des patients; • Simplification du « Feuille 5: Autogestion des cas et contacts dans le domaine dentaire ». • Recommandation quant au port du masque en clinique.
Mesures à implanter :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Triage des patients ✓ Gestion des aérosols dentaires ✓ Protection du personnel ✓ Gestion des cas et contacts dans le domaine dentaire

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Notes importantes :	
Direction ou service ressource :	Direction générale adjointe des services hospitaliers, du médicament et de la pertinence clinique (DGASHMPC) - DGAUMIP Direction de la prévention clinique, de la santé dentaire et des dépistages (DPCSDD) - DGSP
Documents annexés :	SO

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

Original signé par

La sous-ministre adjointe

Lucie Opatrny

Lu et approuvé par

La sous-ministre

Dominique Savoie

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux

Québec 

Directive ministérielle

DGAUMIP-
027.REV2

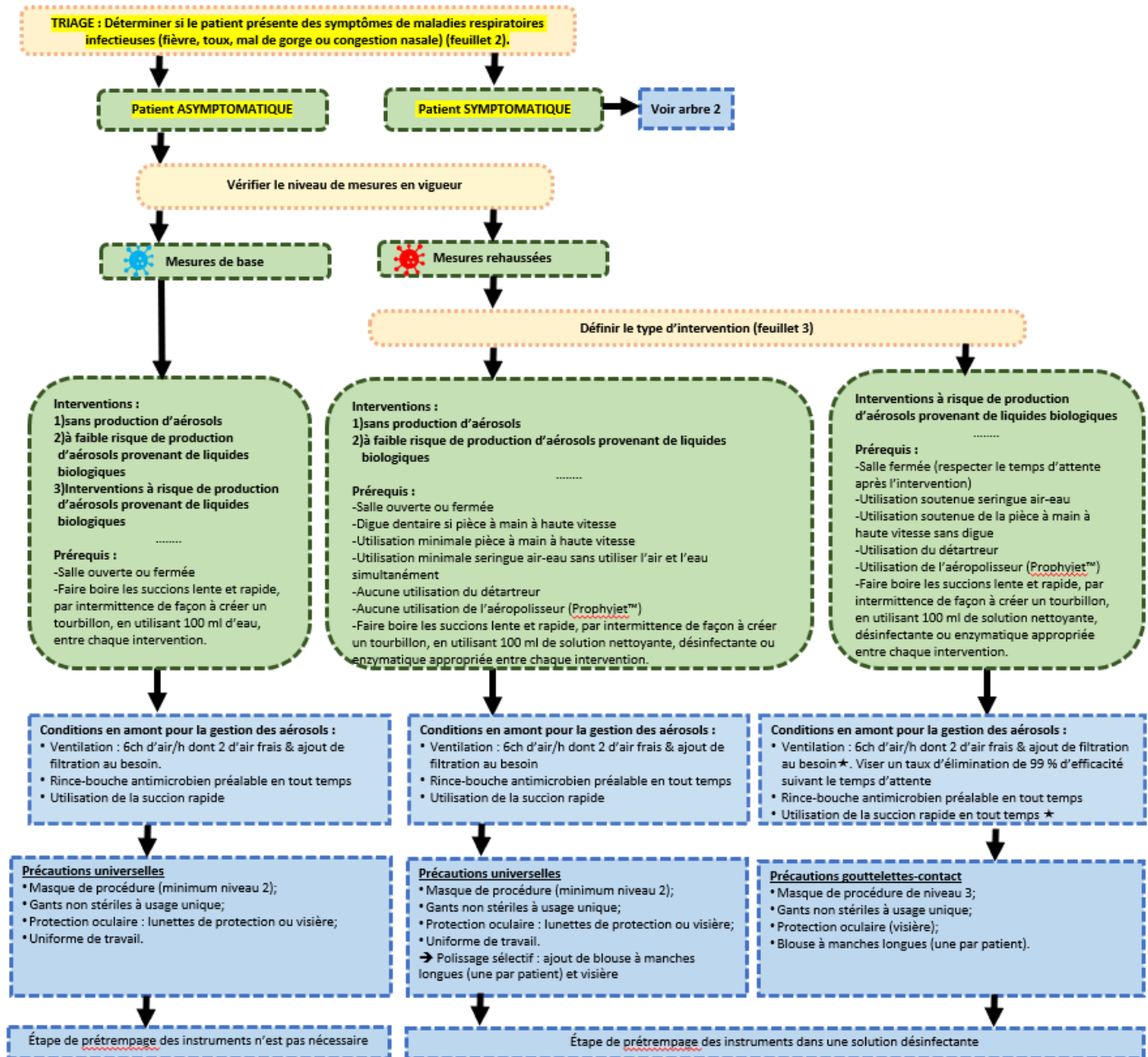
Directive

Les informations et directives qui suivent découlent des évidences scientifiques disponibles sur la COVID-19 et, lorsque non disponibles, d'un consensus d'experts faisant partie du « groupe de travail sur les services dentaires en contexte de pandémie COVID-19 », comité du MSSS. Elles sont également en cohérence avec les mesures mises en place par le gouvernement ainsi qu'avec l'épidémiologie et l'intensité de la transmission communautaire de la COVID-19. En l'absence d'évidences scientifiques, les experts s'entendent pour appliquer le principe de précaution afin que les services dentaires puissent être rendus en toute sécurité, tant pour les patients que pour le personnel. Ces directives sont intérimaires : elles évoluent en fonction des découvertes scientifiques, des capacités du système de soins de santé, du contrôle de la transmission et de l'épidémiologie de la COVID-19.

Le port du masque reste une recommandation pour les patients et les travailleurs en clinique dentaire privée. Les professionnels exerçant en centre hospitalier doivent suivre les consignes et mesures s'appliquant à leur milieu (dans ce cas, vous référer à la directive DGCRMAI-007).

FEUILLET 1 : ARBRES DÉCISIONNELS¹

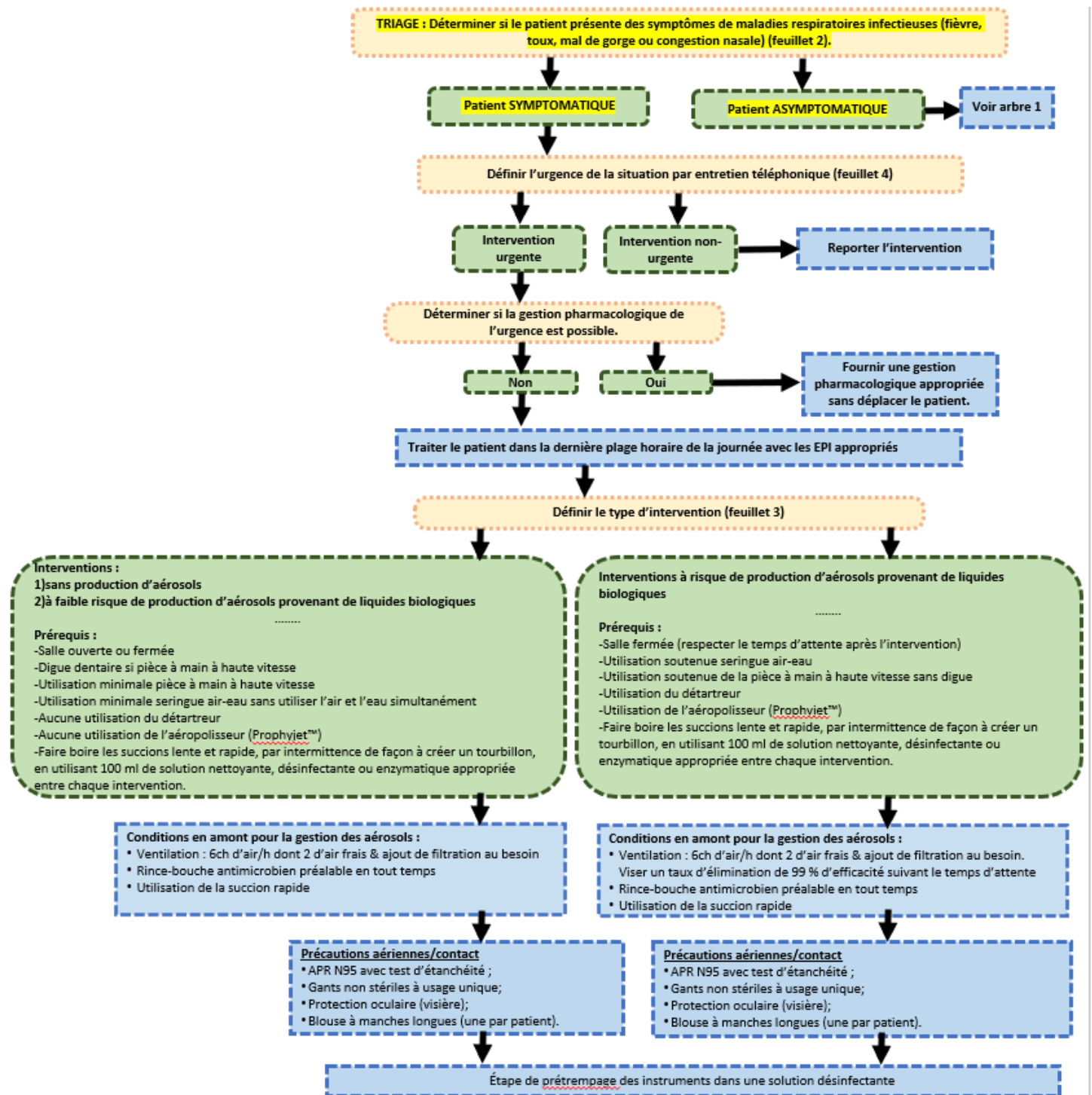
Arbre 1 : patients asymptomatiques



¹ Les professionnels exerçant en centre hospitalier doivent suivre les consignes et mesures s'appliquant à leur milieu.

★ En contexte de mesures rehaussées, lors d'interventions à risque de production d'aérosols provenant de liquides biologiques chez les patients non à risque, les deux conditions suivantes doivent être respectées : 1) succion rapide en tout temps ET 2) ventilation et/ou filtration de l'air permettant d'atteindre un minimum de 6 changements d'air à l'heure (CAH), dont 2 d'air frais. Si les conditions 1 et 2 ne sont pas respectées, le travailleur a deux choix : a) Porter un appareil de protection respiratoire (APR) N95 avec test d'étanchéité OU b) Changer le type d'intervention pour procéder à une intervention sans production d'aérosols ou à faible production d'aérosols provenant de liquides biologiques.

Arbre 2 : patients **symptomatiques**



FEUILLET 2 : TRIAGE

- Le questionnaire de triage n'est plus requis.
- Les patients présentant des symptômes de maladies respiratoires infectieuses ne devraient pas être traités en clinique pour un traitement électif.
- Si le patient symptomatique nécessite un traitement d'urgence, il doit être avisé de porter le masque, et ce, dès son entrée dans la clinique.

FEUILLET 3 : CLASSIFICATION DES TYPES D'INTERVENTIONS DENTAIRES EN FONCTION DU RISQUE DE PRODUCTION D'AÉROSOLS

Interventions à faible production de gouttelettes et sans production d'aérosols

☀ Conditions à respecter (☀ Non requis pour les « mesures de base »)

- Utilisation d'une salle ouverte ou fermée;
- Aucune utilisation de la seringue air-eau;
- Aucune utilisation de la pièce à main à haute vitesse;
- Aucune utilisation du détartreur;
- Aucune utilisation de l'aéropolisseur (Prophyjet™).

Interventions à faible production d'aérosols provenant de liquides biologiques

☀ Conditions à respecter (☀ Non requis pour les « mesures de base »)

- Utilisation d'une salle ouverte ou fermée;
- Pose de la digue dentaire lors de l'utilisation de la pièce à main à haute vitesse;
- Utilisation minimale non continue de la pièce à main à haute vitesse si non utilisation de la digue;
- Utilisation minimale non continue de la seringue air-eau sans utiliser l'air et l'eau simultanément si non utilisation de la digue (mode pulvérisation);
- Aucune utilisation du détartreur;
- Aucune utilisation de l'aéropolisseur (Prophyjet™).

Interventions à risque de production d'aérosols provenant de liquides biologiques

☀ Conditions à respecter (☀ Non requis pour les « mesures de base »)

- Utilisation d'une salle fermée non étanche;
- Utilisation soutenue possible de la seringue air-eau;
- Utilisation possible de la seringue air-eau en mode pulvérisation;
- Utilisation soutenue possible de la pièce à main à haute vitesse sans digue;
- Utilisation possible du détartreur;
- Utilisation possible de l'aéropolisseur (Prophyjet™).

Estimation du temps de filtration nécessaire (minutes) selon le nombre de changements d'air à l'heure (CAH) pour un taux d'élimination de 99% (tableau tiré de l'Agence de santé publique du Canada, 2012)

CAH*	Temps approximatif (minutes)	
	Taux d'élimination de 90 %	Taux d'élimination de 99 %
2	69	138
4	35	69
6	23	46
8	17	35
10	14	28
12	12	23

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'outil de calcul du temps d'attente sur le site de l'Ordre des dentistes du Québec : http://www.odq.qc.ca/Portals/5/fichiers_publication/DossierSante/Coronavirus/ODQ_temps%20d'attente_Ventilation%20inconnue.xlsx

FEUILLET 4 : LISTE DES URGENCES DENTAIRES

Urgences dentaires reconnues

- Douleur intolérable (ex. : pulpite, péricoronarite, alvéolite, carie extensive ou restauration défectueuse, etc.);
- Traumatisme buccodentaire (fracture dentaire avec douleur, lacérations des tissus mous, avulsion, luxation, etc.);
- Infection aiguë (cellulite, abcès, enflure intra ou extraorale, etc.);
- Saignement important ou prolongé;
- Intervention dentaire médicalement requise pour une chirurgie ou un traitement de cancer sans délai;
- Lésion suspectée d'être maligne devant être biopsiée de façon urgente;
- Suivi, évaluation et traitement des lésion malignes et pré-malignes;
- Bris d'appareil pour le traitement de l'apnée du sommeil;
- Soins endodontiques :
 - Traitement endodontique d'urgence lorsque l'approche pharmacologique a échoué;
 - Réfection d'une obturation temporaire défectueuse pour sceller à l'occlusal de la dent durant un traitement endodontique.
- Soins prothodontiques :
 - Toute prothèse complète ou partielle, fixe ou amovible, temporaire ou permanente, qui est défectueuse ou endommagée, et qui crée un problème fonctionnel ou qui occasionne de la douleur (exemples : prothèse fixe dento-portée décimentée, prothèse fixe implanto-portée qui présente un bris ou une mobilité, bris ou ajustement nécessaire sur une prothèse amovible de recouvrement implanto-portée, prothèse amovible défectueuse créant un problème fonctionnel, etc.).
- Soins orthodontiques:
 - Suivi d'une exposition chirurgicale;
 - Retrait des accessoires/appareils actifs :
 - Appareils de correction de Classe II ou III : désactiver un Forsus, Twin Force, Powerscope et appareils similaires (ne comprend pas le Carriere Motion)
 - Désactiver les auxiliaires actifs comme les ressorts de torque (*torquing springs* de type *Warren spring*, *ART auxiliary*, *Kilroy spring*, etc.).
 - Appareils fixes (Phase I) :
 - Retirer un appareil partiellement décollé (Haas, Hyrax, mainteneur d'espace) avec pinces uniquement.
 - Suivi de patients ayant eu une chirurgie orthognatique récente (moins de 3 mois);
 - Procédures pour maintenir la stabilité du traitement et éviter un nouveau traitement (« retraitement »).

Ou toute autre situation jugée urgente par le professionnel.

FEUILLET 5 : AUTOGESTION DES CAS ET CONTACTS DANS LE DOMAINE DENTAIRE²

Recommandations tirées du site : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>

Recommandation pour les travailleurs symptomatiques confirmés positifs à la COVID-19 :

- Si vous avez de la fièvre, restez à la maison. Le retour au travail est possible s'il y a déclaration du travailleur sur l'absence de fièvre lors des dernières 24 heures sans la prise de médicaments.
- Si vous avez de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale, il faut travailler avec un masque de niveau 2 ou 3.
- Pour les 10 jours qui suivent l'apparition des symptômes (fièvre, toux, mal de gorge ou congestion nasale):
 - Éviter les contacts avec les personnes vulnérables;
 - Porter le masque de niveau 2 ou 3 en tout temps lors d'interactions sociales;
 - Pratiquer la distanciation de 2 mètres autant que possible (quelqu'un donnant des soins peut être à moins de 2 m en portant les EPI appropriés, voir arbre décisionnel);
 - Ne pas prendre ses pauses et repas dans des lieux partagés.

Recommandation pour les travailleurs asymptomatiques ayant eu un contact à la maison avec une personne ayant été confirmée COVID-19 :

- Si vous développez des symptômes de la COVID-19, appliquez les recommandations pour les travailleurs confirmés positifs à la COVID-19.
- Sinon, jusqu'au 10^e jour après le résultat positif de la personne ayant été confirmée COVID-19 (contact à la maison):
 - Éviter les contacts avec les personnes vulnérables;
 - Porter le masque de niveau 2 ou 3 en tout temps lors d'interactions sociales;
 - Pratiquer la distanciation de 2 mètres autant que possible (quelqu'un donnant des soins peut être à moins de 2 m en portant les EPI appropriés, voir arbre décisionnel);
 - Ne pas prendre ses pauses et repas dans des lieux partagés.

² Les professionnels exerçant en centre hospitalier doivent suivre les consignes et mesures s'appliquant à leur milieu.

RÉFÉRENCES

- Agence de santé Publique du Canada. Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins. 2012. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/routine-practices-precautions-healthcare-associated-infections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante-2016-FINAL-fra.pdf>
- American Dental Association. ADA Interim Guidance for Minimizing Risk of COVID-19 Transmission. 2020.
- American Dental Association. Return to Work Interim Guidance Toolkit. 2020.
- Asselin G, Nourissat A & Rhainds M (2020). « Interventions médicales générant des aérosols (IMGA) : Soins dentaires incluant les seringues air-eau et les pièces à main (basse vitesse, haute vitesse et ultrasoniques) », Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (UETMIS), Direction de la qualité, de l'évaluation, de l'éthique et des affaires institutionnelles (DQEEAI), CHU de Québec-Université Laval.
- Caron S & coll. (2020). COVID-19 (SRAS-CoV-2) : recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs immunosupprimés. INSPQ. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2914-protection-travailleurs-immunosupprimees-covid19>
- Caron S & coll. (2020). COVID-19 (SARS-CoV-2) : Recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs avec maladies chroniques. INSPQ. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2914-protection-travailleurs-immunosupprimees-covid19>
- Centers for Disease Control and Prevention. Dental Settings. 2020. <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/dental-settings.html>,
- Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux. Recommandations CERDM intérimaires COVID-19 : Retraitement des dispositifs médicaux réutilisables. INSPQ; 2020 (version 1.0). <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/recommandations-cerdm-covid19-2020-03-24.pdf>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène et étiquette respiratoires. INSPQ; Septembre 2018. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2439_prevention_controle_infections_hygiene_respiratoire.pdf
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. COVID-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les cliniques médicales/cliniques externes/cliniques COVID-19 GMF : recommandations intérimaires. Direction des risques biologiques et de la santé au travail. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2907-prevention-controle-infection-cliniques-medicales-externes-designees-covid-gmf-covid19.pdf>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. COVID-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2906-mesures-prevention-milieux-soins-aigus-covid19.pdf>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Interventions médicales générant des aérosols. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2960-intervention-medicaale-generant-aerosol-covid19.pdf>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Salle d'opération avec cas suspect ou confirmé COVID-19 : recommandations intérimaires. INSPQ. 2020. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2922-salle-operation-cas_suspect-confirme-covid19.pdf
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Mesures pour les travailleurs de la santé lors de la prestation de soins à domicile : recommandations intérimaires. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2917-mesures-soins-domicile-covid19>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Utilisation des climatiseurs mobiles et des ventilateurs sur pied en milieux de soins dans un contexte de COVID-19. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3011-climatiseurs-mobiles-ventilateurs-milieux-soin-covid19.pdf>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. COVID-19 – Prise en charge des travailleurs de la santé dans les milieux de soins. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2905-prise-charge-travailleurs-sante-milieux-soins.pdf>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. SRAS-CoV-2 : Gestion des travailleurs de la santé en milieux de soins. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2904-levee-isolement-travailleurs-covid19>

- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Utilisation des APR en élastomère dans un contexte d'une pénurie réelle ou appréhendée lors de la pandémie de la COVID-19 en milieu de soins, INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/publications/3049-respirateurs-elastomere-milieu-soins-contexte-penurie-covid19>
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec. Regard du CINQ sur la : Revue systématique de la littérature scientifique avec méta-analyse sur l'efficacité des méthodes barrière pour protéger contre la COVID-19 dans les environnements de travail et personnels. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/publications/3059-regard-cinq-meta-analyse-efficacite-methodes-barrieres-covid19>
- Comité sur les mesures populationnelles. Recommandations intérimaires COVID-19 : port d'un couvre-visage ou du masque médical pour la population générale. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2972-couvre-visage-population-covid19.pdf>
- Comité sur les mesures populationnelles. Revue rapide de la littérature scientifique : proportion de personnes asymptomatique et potentiel de transmission de la COVID-19 par ces personnes. INSPQ. 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2989-asymptomatiques-potentiel-transmission-covid19.pdf>
- Comité sur les mesures populationnelles de l'INSPQ. Immunité de groupe et retour des enfants à l'école et à la garderie. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2983-immunite-groupe-covid19.pdf>
- Comité sur les mesures populationnelles de l'INSPQ. COVID-19 : Mesures sanitaires recommandées pour la population générale. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3008-mesures-sanitaires-population-generale-covid19.pdf>
- Comité sur les mesures populationnelles de l'INSPQ. Revue rapide de la littérature scientifique : proportion de personnes asymptomatiques, leur réponse immunitaire et leur potentiel de transmission de la COVID-19. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2989-asymptomatiques-potentiel-transmission-covid19.pdf>
- Delamater, P Erica J. Street, Timothy F. Leslie, Y. Tony Yang, and Kathryn H. Jacobsen. Complexity of the Basic Reproduction Number (R0). *Emerging Infectious Diseases*. Volume 25, Number 1 — January 2019. https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/25/1/17-1901_article
- Direction Générale de Santé publique (2022). « Directive sur l'application des recommandations concernant la gestion des cas et des contacts dans le contexte de la circulation du variant Omicron », MSSS, en ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003274/?&index=directives-covid-19&date=DESC&sujet=depistage&critere=sujet>
- Fine, DH, C Mendieta, ML Barnett, D Furgang et coll. Efficacy of Preprocedural Rinsing With an Antiseptic in Reducing Viable Bacteria in Dental Aerosols. *Journal of periodontology*, Volume 63, Numéro 10, p.821-4, 1992. <https://aap.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1902/jop.1992.63.10.821>
- Flanagan, R. How contagious is COVID-19 compared to other viral diseases? CTV News. 3 mars 2020. <https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/how-contagious-is-covid-19-compared-to-other-viral-diseases-1.4836734>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. Recommandations intérimaires concernant la manipulation d'argent dans les magasins et les milieux de travail. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2932-manipulation-argent-magasins-travail-covid19.pdf>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. Recommandations intérimaires concernant les soins thérapeutiques en cabinet privé (p. ex. : chiropraticiens, acupuncteurs, massothérapeutes, ostéopathes, etc.). INSPQ ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2999-travailleurs-sante-cabinet-prive-covid19.pdf>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. COVID-19 : Commerces. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2926-commerces-covid19>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. Premiers secours et premiers soins en milieu de travail. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieux-travail-covid19.pdf>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. Travail en espaces clos. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3005-travail-espace-clos-covid19.pdf>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. COVID-19 : Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention en milieux de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2919-mesures-travailleuses-enceintes-allaitent-covid19>
- Groupe de travail SAT-COVID-19. Hiérarchie des mesures de contrôle en milieu de travail. INSPQ; 2020. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3022-hierarchie-mesures-contrôle-milieux-travail-covid19.pdf>

- Harrel, SK & Molinari J, Aerosols and splatter in dentistry, JADA; 2004. 135, p.429-37, en ligne : [https://jada.ada.org/article/S0002-8177\(14\)61227-7/pdf](https://jada.ada.org/article/S0002-8177(14)61227-7/pdf)
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, COVID-19 et anti-inflammatoires non stéroïdiens. Québec, Qc :INESSS ; 2020. en ligne : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19_Anti-inflammatoires.pdf
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, Réponse rapide : COVID-19 et détection moléculaire du SARS-CoV-2 chez les individus asymptomatiques ; 2020. https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID-19_INESSS_detection_moleculaire_individus_asymptomatiques.pdf
- Nebraska Dental Association. Interim Guidance for Minimizing Risk of COVID-19 Transmission: Recommended Office Opening Protocols. 2020.
- Occupational Safety and Health Administration. Guidance on Preparing Workplaces for COVID-19; 2020. <https://www.osha.gov/Publications/OSHA3990.pdf>
- Ordre des dentistes du Québec et Ordre des hygiénistes dentaires du Québec. Document d'information sur le contrôle des infections. Médecine dentaire. Édition 2009.
- Pelletier, ÉB. Bulletin clinique COVID-19. Critères de dépistage des cas suspectés ou confirmés d'infection à la COVID-19. Direction médicale nationale des services préhospitaliers d'urgence. MSSS; 2020. https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/coronavirus-2019-ncov/BC-SPU-COVID19-Coordo_DMR-Criteres-depistage-cas-suspectes-confirmes_2020-05-06.pdf
- Réseau de santé publique en santé au travail. Questionnaire des symptômes COVID-19. Direction des risques biologiques et de la santé au travail, INSPQ ; 2020, En ligne : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3042-questionnaire-symptomes-covid19.pdf>
- Ricard S. Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de la santé publique. INSPQ; 2003. <https://www.inspq.qc.ca/publications/163>
- Roy CJ & Milton DK (2004). « Airborne Transmission of Communicable Infection — The Elusive Pathway », The new England Journal of medicine, 350 ;1710-2, en ligne : <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/nejmp048051>